



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.2

N° de la demande :

Demande : Nouvelle source de matière active de qualité technique par un nouveau titulaire d'homologation

Produit : Concentré de DBNPA de qualité technique

Numéro d'homologation :

Matières actives (m. a.) : 2,2-dibromo-3-nitrilopropionamide

N° de document de l'ARLA : 2360577

Contexte

La source de 2,2-dibromo-3-nitrilopropionamide utilisée pour déterminer l'équivalence chimique porte le numéro d'homologation 24353.

But de la demande

La présente demande a pour objet l'homologation d'une nouvelle source pour la matière active 2,2-dibromo-3-nitrilopropionamide par un nouveau titulaire.

Évaluation des propriétés chimiques

Appellation courante : 2,2-dibromo-3-nitrilopropionamide

Nom chimique UICPA* : 2,2-dibromo-2-cyanoacétamide

Nom chimique CAS† : 2,2-dibromo-2-cyano-acétamide

* Union internationale de chimie pure et appliquée

† Chemical Abstracts Service

Le concentré de DBNPA de qualité technique présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Solide cristallin blanc cassé
Concentration nominale	98,8 %
Odeur	Légère odeur piquante
Densité à 25 °C	de 1,341 à 1,375 g/cm ³
Pression de vapeur à 25 °C	0,12 Pa
pH	4,43 (solution à 1 %)
Solubilité dans l'eau	15,48 g/L
Coefficient de partage n-octanol/eau (K _{oe})	Log K _{oe} = 0,77

Les exigences en matière de données chimiques pour le concentré de DBNPA de qualité technique ont été remplies.

Évaluation sanitaire et environnementale

Étant donné que la nouvelle source de 2,2-dibromo-3-nitrilopropionamide est chimiquement équivalente à la source homologuée, le profil de risque pour la santé et l'environnement devrait être semblable à celui du produit utilisé pour déterminer l'équivalence chimique. Aucune évaluation supplémentaire n'est requise.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour les matières actives de qualité technique.

Conclusion

Après évaluation de la demande mentionnée, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a déterminé qu'elle pouvait appuyer l'homologation du concentré de DBNPA de qualité technique.

Références

Studies/Information Provided by the Applicant

PMRA No.	Title
2109791	2011, DBNPA Technical, DACO: 2.0,2.1,2.11,2.11.1,2.11.2,2.11.3,2.11.4,2.12.1,2.13.4
2109793	2011, DBNPA Technical, DACO: 2.0,2.1,2.11,2.11.1,2.11.2,2.11.3,2.11.4,2.12.1,2.13.4 CBI
2109797	2011, Preliminary Analysis, DACO: 2.12,2.13.1,2.13.2,2.13.3,2.13.4 CBI
2109798	2011, Preliminary Analysis, DACO: 2.12,2.13.1,2.13.2,2.13.3,2.13.4
2109799	2007, Bio-Clear 1000, DACO: 2.14,2.14.1,2.14.13,2.14.2,2.14.3,2.14.4,2.14.6
2109800	2011, Waiver Document, DACO: 2.14.10,2.14.5,2.14.8
2109801	2007, Accelerated Storage Stability Study, DACO: 2.14.14
2109802	2007, Physical and Chemical Characteristics Oxidation/Reduction, DACO: 2.16
2151670	2012, Physical and Chemical Characteristics: Color, Physical State, Odor, Stability To Normal and Elevated Temperature- Metals and Metal Ions, pH, UV/Visible Absorption, Melting Point, Density/Bulk Density, Dissociation Constant, Partition Coefficient and

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.